



AVIS PUBLIC

AUX CONTRIBUABLES DE LA VILLE DE LA SARRE

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la greffière de la Ville de La Sarre que le conseil municipal tiendra, le mardi 15 décembre 2020 à 19 h, au théâtre Lilianne-Perrault, une réunion spéciale au cours de laquelle le budget 2021 et le programme triennal d'immobilisation 2021-2022-2023 seront adoptés.

Au cours de cette séance spéciale, les délibérations du conseil, de même que la période de questions, porteront uniquement sur le budget et le programme triennal d'immobilisations.

Cet avis est donné conformément à l'article 474.2 de la Loi sur les cités et villes.

**DONNÉ À LA SARRE
CE 4 DÉCEMBRE 2020**

Valérie Fournier
Greffière